

Pour diffusion immédiate

Questions du public par courriel ou par téléphone

### **Séance du conseil municipal à huis clos**

SAGUENAY – 18 mars 2020 – En raison de la pandémie de la COVID-19, toutes les séances du conseil municipal et des conseils d'arrondissement de Saguenay se dérouleront dorénavant et jusqu'à nouvel ordre à huis clos.

Les citoyens de Saguenay et les journalistes ne pourront assister aux séances du conseil municipal ni aux rencontres officielles des conseils d'arrondissements jusqu'à nouvel ordre.

« Il s'agit de mesures exceptionnelles en raison de la pandémie de la COVID-19. Les séances du conseil municipal se dérouleront à la salle du conseil de l'hôtel de ville de la rue Racine ou au salon de la mairesse. Je recommande aux élus d'y participer au téléphone afin d'éviter les contacts et la proximité », a annoncé la mairesse de Saguenay, Mme Josée Néron.

Les citoyens désirant poser des questions à la mairesse de Saguenay ou à un conseiller municipal pourront les adresser.

Il sera possible de le faire en communiquant auprès du greffe au 418-698-3260 ou encore par courriel à : [greffe@ville.saguenay.qc.ca](mailto:greffe@ville.saguenay.qc.ca).

Les gens pourront soumettre ces questions jusqu'à 18h00, soit une heure avant le début de la séance du conseil municipal. La greffière remettra les questions à la mairesse, qui les adressera à l' élu concerné. Les questions seront traitées par ordre d'arrivée.

Cette période de questions demeurera de 30 minutes. Lorsque le délai sera écoulé, les questions en suspens seront traitées et répondues par le personnel du cabinet.

Les séances du conseil municipal seront présentées comme d'habitude en direct sur le site Internet à : [ville.saguenay.ca](http://ville.saguenay.ca) et sur MaTV.

Concernant les séances des arrondissements de Jonquière, Chicoutimi et La Baie, elles se tiendront à huis clos et seront présentées en direct sur le site Internet de Saguenay.

### **Ordre du jour**

Les ordres du jour et les documents accompagnant les séances publiques seront disponibles le jeudi ou le vendredi précédent sur le site internet de la ville de Saguenay ([ville.saguenay.ca](http://ville.saguenay.ca)) afin que les citoyens puissent en prendre connaissance et ensuite transmettre leurs questions et commentaires.

### **Consultations publiques**

Pour les consultations publiques. Celles inscrites à l'ordre du jour se dérouleront comme prévu. Les citoyens devront alors faire parvenir leurs commentaires, une heure avant le début de la séance, par courriel à [greffe@ville.saguenay.qc.ca](mailto:greffe@ville.saguenay.qc.ca) ou en communiquant au 418-698-3260.

### **Exécutif**

Quant aux séances du comité exécutif, elles se tiennent toutes les deux semaines et les élus auront la possibilité d'y prendre part par téléphone.

-30-

Source : Stéphane Bégin, conseiller en communication et relation avec les médias au cabinet de la mairesse de Saguenay 418-698-3000, poste 1010 ou 418-540-5868

